



Seuls les géants du BTP internalisent la gestion de leurs déchets

3 questions à Lauric Berthier, chargé d'études

Xerfi vient de publier une étude sous le titre :
« L'économie circulaire du BTP : vers de nouveaux équilibres -
Prévisions 2025, stratégies des acteurs et nouveaux rapports de force
à l'heure de la REP »

Où en la filière du BTP en matière d'économie circulaire ?

Précisons en préambule que l'économie circulaire dans le BTP regroupe la gestion des déchets de chantier (collecte, tri, recyclage...), la réduction des matières utilisées (produits, matériaux et intrants pour fabriquer) et l'utilisation de produit et matériaux recyclés. La grande majorité des déchets du BTP provient de la filière travaux publics (environ 80%) qui génère surtout des déchets inertes (béton, tuiles...). C'est aussi le cas du gros œuvre en bâtiment. En revanche, la branche du second œuvre, à l'origine de seulement 5% des déchets du BTP environ, pèse lourd dans les gisements de déchets dangereux. Les électriciens, climaticiens et leurs fournisseurs figurent parmi les principaux émetteurs de déchets d'équipements électriques et électroniques. La collecte des déchets sur site est le mode de récupération drainant les plus gros volumes (environ 80% de déchets traités) et reste l'apanage des géants du BTP, en particulier sur les chantiers d'une certaine taille. Les TPE, artisans et particuliers apportent eux volontairement leurs déchets dans une déchetterie, représentant des volumes bien inférieurs. Rappelons que la gestion des déchets du bâtiment issus des chantiers a coûté plus de 2,2 milliards d'euros. En théorie, une démarche d'économie circulaire doit permettre aux acteurs du BTP de tendre vers l'autosuffisance en matériaux. En réalité, les contraintes techniques et opérationnelles sont bien trop importantes pour que ceux-ci puissent s'approvisionner par le seul biais du réemploi et du recyclage de leurs déchets. Avec chacun leur structure dédiée, les géants Vinci, Bouygues et Eiffage sont pourtant les plus avancés en matière d'économie circulaire. Un tel degré d'intégration reste forcément l'apanage des grands groupes. Plutôt que l'intégration des opérations, la tendance est à la multiplication des interactions avec une variété de prestataires et partenaires pour améliorer la gestion des déchets. Ceci posé, les perspectives de croissance de l'économie circulaire dans le BTP d'ici 2025 s'annoncent prometteuses. Les revenus des acteurs de l'économie circulaire de notre panel augmenteront ainsi de 8% par an en moyenne.

Comment les rapports de force peuvent-ils évoluer?

Trois grands profils d'acteurs interviennent. D'abord, les entreprises de construction qui réemploient leurs déchets et utilisent des matériaux recyclés ou bas carbone. Ensuite, les fabricants et distributeurs de produits et matériaux de construction qui proposent des offres de collecte des déchets, les intègrent à leur production et développent des gammes bas carbone. Enfin, les prestataires externes qui sont entre autres les spécialistes des services environnementaux, les transporteurs, les recycleurs, les développeurs de solutions digitales et les éco-organismes. Et le paysage concurrentiel va fortement évoluer. D'abord, les éco-organismes, qui vont entrer dans la danse pour les PMCB à partir de janvier 2023, vont devenir des intervenants incontournables. Et ils risquent bien de mettre en difficultés certains recycleurs. A tel point qu'une consolidation du secteur semble inéluctable. Dans le même temps, des start-up déploient des solutions technologiques destinées à permettre aux gestionnaires de déchets d'améliorer leur offre. Seule une minorité d'entre elles pourrait à terme se doter d'une offre susceptible de se substituer à celle des collecteurs et recycleurs traditionnels.

Comment procèdent alors les acteurs historiques pour conserver leur place ?

Face à ces menaces et pour renforcer leurs positions, les acteurs historiques capitalisent sur leur expertise en matière de gestion des déchets et adaptent leur offre aux besoins particuliers du BTP. A cet effet, miser sur l'innovation et les collaborations avec les jeunes pousses ces prochaines années semble un parcours obligé pour les producteurs comme pour les gestionnaires de déchets. Il s'agit en effet d'être suffisamment compétitif face aux envies d'internalisation de certains. Outre des prestations spécifiques et la digitalisation de l'offre, les spécialistes des déchets pourraient même aller jusqu'à déployer des capacités de recyclage pour produire et fournir de la matière prête à l'emploi aux industriels, voire aux entreprises du BTP.

*Auteur de l'étude : **Lauric Berthier***

